

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 47

Artikel: Les oeuvres d'Urbain Olivier
Autor: Olivier, Urbain
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-209074>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

On frappe à la porte.

— Entrez ! fait le journaliste.

La porte s'ouvre sans bruit et, dans l'entre-bâillement, apparaît un visage candide, tout effaré d'apercevoir une personne autre que celle qu'il s'attendait à trouver toute seule.

— Ah ! c'est vous, père Pittoud ? entrez seulement.

— ... Mais... je vois que mossieu n'est pas seul... Je vous demande bien excuse... Je... je reviendrai un autre moment.

— Mais non, mais non, entrez donc, vous dis-je, je suis à vous à l'instant.

Puis, le journaliste se tournant vers son premier visiteur :

— Eh bien, monsieur, c'est entendu, nous allons insérer votre communiqué et nous enverrons quelqu'un à votre conférence, pour le compte-rendu.

— Monsieur le rédacteur, je vous suis très reconnaissant. Comme je vous le disais tout à l'heure, le succès le plus grand... le plus...

— Je n'en doute pas, et c'est avec plaisir que nous nous en ferons l'écho.

Echange de deux ou trois courbettes, puis le monsieur à la conférence s'en va, laissant après lui comme un parfum de pavot à l'eau sucree.

Alors, le journaliste, en retournant à sa table de travail :

— Eh bien, père Pittoud, qu'est-ce qui vous amène ?

— Je venais apporter à mossieu les souliers qu'il m'a commandés.

— Ah ! bon, bon. Voyons donc... Très bien !... Espérons qu'ils ne seront ni trop petits ni trop gros.

— Oh ! pour ça, je ne crains pas, car j'ai bien suivi les mesures.

— Je vous dois ?

— Oh ! y n'y a rien qui brûle... c'est .. comme toujours... vingt-deux francs.

— Mais, je ne marchande pas... Je passerai demain chez vous pour m'acquitter. Alors, les affaires, ça marche-t-il ?

— Oh ! ben voilà... voilà... pas tant fort. Y a trop de concurrence. Les grands magasins nous tuent à petit feu.

— Il est certain que la partie est inégale. Mais, dites-moi, père Pittoud, faites-vous un peu de réclame ?

— Oh ! mossieu, un peu, très peu. Ça coûte, les annonces. Et puis, un petit avis, de temps en temps, dans les journaux, c'est perdu dans la masse. Nous autres, commerçants et fabricants, on n'est pas comme ce mossieu qui vient de sortir : on n'a pas des communiqués et des comptes-rendus à l'œil.

Le journaliste, souriant :

— Mais, mon brave ami, seriez-vous jaloux ? Ce n'est pas la même chose. Ce monsieur est un conférencier...

— Oh ! je l'ai vu, allez ! Eh bien, quoi, c'est un mossieu qui gagne sa vie en vendant des belles paroles, comme moi en vendant des souliers. Seulement, voilà, à lui les journaux font des faveurs.

— Vous ne voulez pourtant pas comparer votre métier, tout honorable qu'il soit, à la profession de ce monsieur ?

— Eh ! pourquoi pas ? Ces conférenciers, ces musiciens qui donnent des concerts, ces peintres qui font des expositions de leurs œuvres, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire, ce sont des gens qui gagnent leur vie, tout honnêtement, comme vous, comme moi. Et puis que le monde pourrait mieux s'en passer que de boulanger, de bouchers, de tailleur, de cordonniers, d'épicier, etcetera, etcetera. On ne sait pas pourquoi on leur fait tant de faveurs. Est-ce juste ?

Il n'y en a pardine plus que pour eux dans les journaux. Et croyez-vous que ce soit si intéress-

sant que ça, tous ces communiqués, comme vous dites, et tous ces comptes rendus. Pour moi, au respect que je vous dois, je vous avoue que je ne lis pas tout cela. Et y a beaucoup de lecteurs qui sont du même avis et qui ne sont pas du tout contents de voir si tant de place prise pour ça dans les journaux. Quand on veut entendre une conférence, un concert, ou voir une exposition, eh bien quoi, on y va, le bon sens. Les annonces ne sont-elles pas faites pour nous en informer, comme des liquidations, des ventes juridiques, des occasions, des morts, etc. Que diriez-vous, mossieu, si chaque fois qu'on fait insérer une annonce dans vos journaux on venait vous demander des articles sur la bien-façon et l'excellence de nos produits ? Et pourtant, je suis sûr que ce serait aussi intéressant pour le public d'être renseigné sur la valeur des produits indispensables à la vie, que sur toutes ces conférences, ces concerts, etc., qui encourent de plus en plus les journaux.

— Oh ! la, la ! père Pittoud, vous avez déclenché le gros rouleau, aujourd'hui.

— Eh ! Mossieu le rédacteur, je vous en prie, faites excuse ; je vous prends là votre temps.... Enfin, que voulez-vous, je vous ai dit ce que je pense. Y a pas d'offense, après tout.

Tout simple ! — La municipalité d'une commune de la montagne est en séance. On discute le budget. Au chapitre des dépenses figure un crédit pour réfection de routes communales. Il s'agit de fixer le chiffre de ce crédit.

— Pour moi, dit un municipal, j'estime que ça va faire une bien grosse dépense.

— Oué !... oué !... y me semble aussi.

— Mais, messieurs, observe le syndic, y va bien sans dire qu'on ne ferait pas toute cette réfection d'une fois.

— Ah ! à la bonne heure, s'écrièrent en chœur tous les municipaux.

— Alors, comment fera-t-on ? Par lesquelles commencera-t-on, pour ne pas faire des jaloux ?

— Eh bien, c'est tout simple. L'année prochaine on réparera les routes qui montent ; et puis, l'année suivante, celles qui descendent, pardi !

Les œuvres d'Urbain Olivier. — L'an dernier, la *Maison Bridel et Cie*, à Lausanne, a lancé une édition populaire illustrée de *La Fille du forestier*, nouvelle d'Urbain Olivier. L'idée était très heureuse et regut d'emblée l'accueil qu'elle méritait.

Justement encouragés dans cet essai, les éditeurs lancent aujourd'hui, sous la même forme, une autre nouvelle d'entre les plus intéressantes de l'écrivain vaudois, *L'Ouvrier*.

Un nouveau succès confirmera certainement ce nouvel essai et décidera MM. Bridel et Cie à donner suite à leur projet de réédition des œuvres les plus populaires et les plus goûtables d'Urbain Olivier, dont la plupart sont aujourd'hui épuisées.

Cette édition sortant des presses des *Imprimeries Réunies*, à Lausanne, ne laisse rien à désirer au point de vue typographique et son prix est vraiment à portée de tous : Fr. 1.

LE TRAI VOYER

Lo Fresottet à Tinbon était pionnier su la granta tserrâre. Du lo grand matin ào borgne né, pè lo dzoran, pè lo dzalin, pè lo sélao que vo boulrâve lè pelion, hardi ! mon Fresottet étai vè lè terrau dâi tsemîn, sa roullièra traissa, sè duve mandze de tsemise recouche et son tsapî de fleutre avau lè duve z'orolhie. Adan racilliâve, crin ! crin ! sein botsî que po allâ medzî et pù sé reposâ on bocon la vêprâ.

Se lo Fresottet lâi ruppâve tant à cllia tserrâre, lè que l'atteindâi lo voyer ; on voyer que ne cougnessâi pas oncora, por cein que l'étai on novî et que l'avâi étai nommâ rein de teimps devânt. Faillâi dan bin teni sè z'orolhie, po

quand vindrai et pu lâi fêre boun' asseimblant ! Crê nom !

Justameint, clli dzo, lo voyer étai montâ su son petit tser à banc et s'étai de : « Mè faut allâ vère cein que lè que clli Fresottet, que lè pionnier. » Et l'avâi modâ.

N'avâi pas fê onna caintanna de pas que trâove dou commi-voyageu que cougnessâi et que lâi diant :

— Eh ! voyer, iô allâ-vo ?

— Vé vère on certain Fresottet, que lè pionnier pè lè damon. Mâ, devant, mè faut passâ à la tiura de Bouâdrâ que l'a faliu tsandzî lè tiele. L'ein è bin po duve z'hâorette.

Noûtrè dou commi-voyageu partant dan lè premî, quand tot d'on coup, ie vint onn' idée à ion :

— Dî-vâi, que fâ dinse, no faut allâ vè clli Fresottet, et pu on lâi derâi qu'on è lo voyer.

— Bin se te vâo, so repond l'autro, mâ po mî djuvi la farça, no faut lâi allâ l'on aprî l'autro, po vère la mena que va fêre.

Lè dou bon-fonds s'arreindzant dan et onna demâ-hâora aprî, lo premî arrevâve vè Fresottet.

— Lè vo, Fresottet, que lâi dit. Cein va bin l'affère ? Su lo voyer, lô novî.

Vo pouâide peinsâ se Fresottet fasâi l'honnîto. Ie l'avâi tré son tsapî et tegnâi sa pièce devânt li quemet on fusi.

Lo farceu fâ ètai de vouâste la tserrâre et pu ie fâ dinse :

— Vo faut pas racilliâ dâi dou côté ; faut racilliâ rein que de la part de drâite, vè clli terrau. L'autro côté, lâi faut laissi crète on bocon l'herba po preindre la puffa quand fâ de l'ouvrâ. A revère, et accutâ cein que vo dio.

Lâi avâi pas on quart d'hâora que l'étai via que l'autro, lo second, l'arreve.

— Ie su lo voyer, que fâ.

Lo pourro Fresottet savâi pas que sè peinsâ. Ein avâi-te dou ora. L'âovressâi lo mor quemet se volâide agaffa on quartéron de truffe.

— Lo voyer ! que desâi. Mâ l'autro m'a de que l'étai li, lo voyer.

— Quin l'autro ?

— On autre que vint de parti, pi ora.

— Lè on farceu. Vo faut racilliâ la tserrâre rein que de la part de drâite. L'autro côté lâi faut laissi crète on bocon l'herba po que lè soulon sè fassant pas trau mau ein tseseint. A revère, et pu lè tot.

Mon Fresottet lâi reveignâi pas. Lo premî s'etâi fotu de lî, lè su. Mâ foudrài pas que l'ausse lou bounheu de repassâ pêce, gâ !

N'étai pas oncora bin remet, quand vaitcé lo veretâblio voyer que l'arreve avoué son peti tser.

— E-te vo que vo z'ai à nom Fresottet ? que lâi dit.

— Oï.

— Ie su lo voyer.

— Lo voyer ! que fâ Fresottet, ein vegneint asse rodzo de colère qu'onna crête de dzenelhie. Ah ! vo z'ite assebin on voyer ! lo troisième ! eh bin ! dépatsî-vo de fotre lo camp d'iquie, ào bin... crê nom de crê nom... vo foto onn' eciliâtâ que lè z'orolhie vant vo senaillî, po vo z'appreindire à vo fotre de mè.

Lo voyer cor adi.

MARC A LOUIS.

Le songe de Riri. — A quoi songes-tu, mon chéri ? demande à Riri sa maman.

— Je songe... je songe, répond l'enfant avec douceur, que je voudrais être un ange.

— Ah bah !

— Oui, un ange, avec des ailes dans le dos, et puis monter haut, haut, avec quelque chose que j'emmènerais dans les nuages ; avec ma tantâ.

— Ça, c'est gentil. Et puis, une fois là-haut,

que ferais-tu ?

— Et puis je la laisserais tomber...